



HAL
open science

Pathos et pathétique au XVIIIe siècle: étude lexicale et statistique

Anne Coudreuse

► **To cite this version:**

Anne Coudreuse. Pathos et pathétique au XVIIIe siècle: étude lexicale et statistique. *Studi francesi*, 1998, 126, pp.500-509. hal-00655161

HAL Id: hal-00655161

<https://hal.science/hal-00655161>

Submitted on 26 Dec 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pathos et pathétique au XVIII^e siècle : étude lexicale et statistique.

La consultation du logiciel Frantext nous apprend que, dans les textes du XVIII^e siècle, le mot "pathos" est beaucoup moins présent que le mot "pathétique". Certes ce logiciel ne répertorie pas tous les livres écrits entre 1700 et 1801 : il utilise en effet le même corpus que celui que l'équipe de lexicographes a pris comme référence pour le *Trésor de la Langue française*. La disproportion qu'il permet de déceler entre les quatre-cent soixante-et-une occurrences du mot "pathétique" (employé comme nom ou comme adjectif, au singulier et au pluriel) et les cinq occurrences de mot "pathos", nous paraît cependant significative. Les données statistiques fournies par Frantext appellent une analyse lexicologique plus précise de ces deux termes, dont la synonymie n'est qu'approximative.

Quelle mystérieuse malédiction a donc frappé le pathos, pour que sa fréquence ne soit, grosso modo, que de un pour cent par rapport à son voisin sémantique et cousin étymologique, le pathétique? Le recours aux dictionnaires permet de comprendre que, dès sa naissance dans la langue française, où il apparaît d'abord comme néologisme, c'est-à-dire dès son emprunt au grec par le français, le terme "pathos" est marqué au coin de la péjoration, voire du ridicule.

Dans la première édition du *Dictionnaire universel* de Furetière, en 1690, ne figure aucune entrée "Pathos", mais on trouve un article "Pathétique" (adjectif et nom) ainsi qu'un article "Pathétiquement", dans lequel Furetière, pour illustrer le sens de cet adverbe, qui signifie "d'une manière pathétique", prend comme exemples Démosthène et Cicéron qui "haranguaient le peuple pathétiquement" et "le tournaient comme il leur plaisait." Comme adjectif, "pathétique" est expliqué par Furetière de façon apparemment très redondante : "passionné et capable d'émouvoir les passions". Cette redondance ne constitue pas pour autant une tautologie.

Furetière s'inscrit ici dans le débat ancien qui consiste à savoir si, pour émouvoir, il faut être ému soi-même, selon le précepte d'Horace : *Si vis me flere, dolendum est primum tibi*. Le polyptote ("passionné", "passions"), qui semble refermer la définition sur elle-même, pointe bien plutôt un questionnement sur le sujet et l'objet, l'agent ("passionné") et l'action ("émouvoir"); c'est dire que dans le pathétique la distinction grammaticale et ontologique entre le passif et l'actif est remise en question, puisque, selon les présupposés de cette définition, pour être émouvant, il faut être ému. C'est ainsi que Cicéron fait dire à Antoine, qui est passé maître dans l'action d'émouvoir ses auditeurs : "Je fus saisi tout le premier de la pitié que je voulais inspirer aux autres". La question de la contagion émotionnelle est traitée par Quintilien dans son *Institution oratoire* (XI, 3), où il propose comme une première version du *Paradoxe du comédien* de Diderot:

Mais, dit-on, un orateur en vaut mieux quand il s'échauffe, quand il est en colère. Je le nie. C'est quand il imite la colère. Les comédiens font impression sur le public, non lorsqu'ils sont furieux, mais quand ils jouent bien la fureur.¹

Pour Quintilien, il faut donner une forme à l'émotion, et si l'orateur n'est pas ému spontanément, il doit se forger des *images mentales* qui lui procureront un mouvement de l'âme, susceptible d'imprimer dans sa voix le ton juste, et l'élan convenable dans son corps. C'est ainsi qu'il explique, au livre VI, que :

les Grecs appellent *phantasia* (imagination) la faculté de se représenter des images d'objets au point d'avoir l'impression qu'on les voit, qu'ils sont là.

Il poursuit sa démonstration, en prenant l'exemple d'une plaidoierie :

Je me plains qu'un homme a été tué: ne puis-je pas me mettre sous les yeux tout ce qui a dû se passer dans la réalité ? Voir l'assassin bondir brusquement ? De cette façon, nous dirons ce que nous aurions dit si nous nous étions trouvés dans un cas semblable.

¹ Quintilien, *Le secret de Démosthène*, Traduction et préface de Françoise Desbordes, collection "Le corps éloquent", Les Belles Lettres, 1995, p. XXXI.

On voit comment, dès l'origine, le pathétique a partie liée avec la stratégie rhétorique et le discours judiciaire, et dès lors il n'est guère surprenant que Furetière cite Démosthène et Cicéron en exemples à l'article "pathétiquement", et qu'il distingue, dans la définition de "pathétique" (dont il ne spécifie pas l'emploi comme nom ou comme adjectif), le registre de la justice, celui de la chaire, et celui du théâtre :

Pour être bon avocat, il faut être pathétique. Le sermon de ce prédicateur était fort pathétique. Ce qu'on estime le plus dans une pièce de théâtre, c'est le pathétique.

C'est en 1694 que le terme "pathos" entre officiellement dans la langue, et qu'il est répertorié dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie*² :

PATHOS, Mot Grec qui signifie passion, et ne s'emploie que pour signifier les mouvements que l'orateur excite dans les auditeurs, ne se dit guère qu'en conversation. Il y a bien du pathos dans ses discours, il entend bien le pathos.

Ce dictionnaire ne présente toutefois guère d'innovation dans la définition de "pathétique" et de "pathétiquement", qui reprend, pour ainsi dire celle que donnait Furetière en 1690, et entérine l'appartenance du pathétique au double registre de la rhétorique judiciaire et du discours dramatique, tout en spécifiant, –et c'est une nouveauté– la valeur stylistique de cette notion dans l'exemple choisi pour l'adverbe:

PATHÉTIQUE, adjectif de tout genre. Qui émeut les passions, ne se dit guère qu'en parlant des discours et des orateurs. Ce discours est fort pathétique. Le dernier acte de cette tragédie est fort pathétique. Cet orateur est pathétique.

PATHÉTIQUEMENT, adverbe, d'une manière pathétique. Cet endroit est touché, est exprimé pathétiquement.

² La même année, le *Dictionnaire des Arts et des Sciences*, qui est un complément au dictionnaire de l'Académie, publié par Thomas Corneille, qui pille Furetière, ne propose aucune entrée à *Pathos*, ni à *Pathétique*.

Il faut redonner à l'adjectif "touché" sa valeur sémantique d'époque, puisqu'il n'a pas, dans cette définition le sens moderne (ému, affecté). Ce qui est bien "touché", au XVIII^e siècle, tableau, scène ou dialogue, est ce qui a fait l'objet de coups de pinceau habiles. Ce terme emprunté à la peinture souligne donc le caractère concerté, artistique et technique du pathétique.

La deuxième édition du Furetière, en 1702, propose à son tour une entrée "Pathos", qui va servir de modèle à toutes les définitions à venir au XVIII^e siècle, et qui reprend un exemple à la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694) :

Pathos, substantif masculin. Ce mot est grec et signifie passion. Il ne s'emploie que pour signifier les mouvements que l'orateur excite dans les auditeurs, et n'est en usage que dans la conversation, et dans le comique. Il y a bien du pathos dans ses discours. (Dictionnaire de L'Académie). On voit partout chez vous l'ithos et le pathos. (Molière).

L'évolution sémantique entre 1694 et 1702, ainsi que l'ajout d'un deuxième exemple, emprunté à Molière, fait donc dériver la notion vers les territoires du "comique", alors que son sens dans sa noble langue originelle aurait dû l'en préserver à jamais. Dès l'origine, le mot "pathos", clef de voûte de la rhétorique et de la poétique aristotéliciennes, est donc affecté, dans la langue française, d'un coefficient négatif, condamné qu'il est à se cantonner dans le registre vulgaire de l'oral ("dans la conversation") et du genre comique, par opposition au grand genre de la tragédie. Seul son emploi dans le domaine juridique ne semble pas péjoratif, voire ridicule.

C'est dans le deuxième exemple proposé par Furetière qu'on peut trouver l'explication de cette désaffection et même de cette péjoration qui frappent le terme de "pathos". Molière, qui porte le pathos sur les fonds baptismaux de la langue française, en 1672, dans *Les Femmes savantes*, signe, en même temps que son acte de naissance, son faire-part de décès. C'est en effet dans la scène 3 du troisième acte, où Trissotin et Vadius se congratulent mutuellement avant de s'insulter dans le salon de Philaminte, que se trouve la première occurrence du terme "pathos" dans la littérature française.

En français, le terme aura, on le comprend, bien du mal à se relever de la charge pédante et ridicule de son premier contexte moliéresque, de cette entrée mâtinée de grec et de bouffonnerie sur le grand théâtre des mots:

Trissotin: Vous avez le tour libre et le beau choix des mots.

Vadius: On voit partout chez vous l'*ithos* et le *pathos*.³

On remarque tout d'abord que, par la rime avec "mots", "pathos" se prononce, de manière très suggestive, comme "pataud", ce qui montre assez dans quelle piètre estime Molière tient ces hellénismes savants. La subtile distinction opérée par Vadius, qui "sait du grec, ma sœur", dans cette scène d'encensement réciproque qui va tourner à l'aigre, renvoie à la division de la rhétorique selon la matière traitée et les moyens de persuader: morale et sentiment pour l'*ethos*, passions et émotions pour le *pathos*.

Le *Dictionnaire historique de la langue française* ⁴ et le *Grand Dictionnaire Larousse de la langue française* ⁵ s'accordent pour dater de 1672 la première occurrence du mot "pathos" dans la littérature française :

Le grec *pathos* a lui-même été emprunté tel quel par "pathos" nom masculin (1672) qui désigne la partie de l'ancienne rhétorique traitant des moyens propres à émouvoir l'auditeur. Par extension, le mot désigne un caractère *pathétique* et, plus souvent péjorativement, un pathétique outré, déplacé (dans un ouvrage littéraire) [av. 1755].

note le premier, tandis que le second précise :

Pathos, (bas latin *pathos*, la passion, l'impression vive, l'émotion, grec pathos, ce qu'on éprouve, et, en rhétorique, "expression passionnée ou émue, le pathétique" 1672, Molière, au sens 1; sens 2, fin XVII^e s. Saint-Simon.)

1° Partie de la rhétorique ancienne qui portait sur les procédés propres à émouvoir l'auditoire; ensemble des moyens, des traits, des figures employées à cette fin (s'opposait à l'*ithos*, éloquence de caractère plus mesuré) : on voit partout chez vous l'*ithos* et le *pathos* (Molière) // 2°

³ Molière, *Les Femmes savantes*, Acte III, scène 3.

⁴ Sous la direction d'Alain Rey, Le Robert, 1992.

⁵ 1976.

Péjoratif : Style emphatique, d'un pathétique affecté, grandiloquent ou déplacé.

Cf. Proust: "Je confesse en toute simplicité d'âme que ces romans-feuilletons, rédigés en pathos, en galimatias double et triple ("Esther heureuse", "Où mènent les mauvais chemins", "A combien l'amour revient aux vieillards"⁶) m'ont toujours fait l'effet des mystères de Rocamboles..."

Syn. Amphigouri, galimatias

On peut se reporter également à la définition du *Dictionnaire des littératures françaises et étrangères*⁷ qui retrace l'histoire de cette notion, de ses origines aristotéliennes à sa chute dans la péjoration:

Dans la *Rhétorique* (I, 1356 a), Aristote définit trois espèces de preuves: "Les premières consistent dans le caractère (ethos) de l'orateur; les secondes, dans les dispositions (pathe) où l'on met l'auditeur; les troisièmes, dans le discours même, parce qu'il démontre ou paraît démontrer." Ainsi une connaissance topique des passions est-elle nécessaire à l'orateur pour emporter la décision. Comme le note Roland Barthes ("L'Ancienne Rhétorique", *Communications*, 16, 1970), "chaque passion est repérée dans son habitus (les dispositions générales qui la favorisent), selon son objet (pour qui on la ressent) et selon les circonstances qui suscitent la *crystallisation*", polarisée d'après des couples antonymiques: colère/calme; haine/amitié; crainte/confiance; envie/émulation; ingratitude/obligance etc. Cette science des passions, qui nourrissait une éloquence passionnée et pathétique, s'opposait pour les Grecs à une éloquence plus modérée qui s'adressait à la raison, l'*ithos*. L'abus de pathos a fini par donner au procédé une tonalité péjorative.

Aristote dénombre quatorze passions, au nombre desquelles il range le calme et le honte. Pour Saint-Augustin, il n'y a que trois passions, assimilées aux trois vices matriciels, tous confondus dans le péché originel : la puissance (Adam veut s'égaliser à Dieu en croquant la pomme), la jouissance (péché de chair) et la luxure (maîtrise des fruits de l'Eden). La réprobation des passions s'inscrit donc dans l'histoire du christianisme, alors qu'elles avaient droit de cité dans la *Rhétorique* d'Aristote, selon qui la passion est avant tout politique : pour convaincre quelqu'un, il faut l'émouvoir,

⁶ C'est bien sûr le Balzac de *Splendeurs et misères des courtisanes* qui est ici visé.

⁷ sous la direction de Jacques Demougin, Larousse, 1985, 1992.

et de ce fait, avoir compris quelles sont ses passions, c'est-à-dire les penchants, les goûts, les désirs, les croyances, les dispositions d'esprit qui le caractérisent.

Le pathos, qui à l'origine est un terme neutre, un procédé de la rhétorique, finit par désigner lui-même l'abus et l'excès dont il a été la victime comme procédé. Le mauvais usage du mot est devenu son sens, par contamination, si bien qu'"il n'est pas du bel usage", comme le signale le *Dictionnaire critique de la langue française* de Féraud⁸. Même en rhétorique, le pathos est discrédité, et Henri Morier lui préfère dans son *Dictionnaire de Poétique et de Rhétorique* le terme de "pathétique", qui n'apparaît qu'en corrélation, soit avec la notion d'accent, (comme synonyme d'accent emphatique ou d'accent affectif), soit avec celle d'hémistiche. Henri Morier renvoie alors à "Ictus" (le coup frappé qui souligne le rythme), à "Alexandrin" et à "Accent"⁹. Pilier de la rhétorique aristotélicienne, le pathos n'apparaît plus dans un dictionnaire de rhétorique contemporain que sous les habits plus respectables du "pathétique", encore doit-il s'appuyer sur les béquille de l'accent ou de l'hémistiche, qui sont restés sous les décombres de la ruine du pathos.

Quand Roland Barthes évoque le pathos, c'est, de façon tout à fait significative dans un "Aide-mémoire" sur "L'ancienne rhétorique"¹⁰. Dans sa définition de la rhétorique, il retient entre autres le critère moral : la rhétorique est aussi "un Code, un corps de prescriptions morales, dont le rôle est de surveiller (...) les «écarts» du langage passionnel".¹¹ Il rappelle également fort opportunément les origines judiciaires de la rhétorique, dont le pathos saura se souvenir dans son hésitation entre l'éloquence des procès et le discours théâtral.

⁸ Voir infra.

⁹ Henri Morier, *Dictionnaire de Poétique et de rhétorique*, article "Pathétique", P.U.F., 1961, 4ème édition, 1989.

¹⁰ Paru initialement dans *Communications*, 16, numéro spécial "Recherches rhétoriques", en décembre 1970, ce texte a été repris dans *L'aventure sémiologique*, Le Seuil, 1985. Nos références renvoient à l'édition des *Ceuvres complètes*, Le Seuil, 1994, t. II, p. 901-960.

¹¹ *Ibid.*, p. 902.

Roland Barthes explicite plus sérieusement la distinction employée par le personnage de Vadius qui reprend de manière bouffonne des catégories aristotéliennes. L'ethos désigne selon Barthes les

traits de caractère que l'orateur doit *montrer* à l'auditoire (peu importe sa sincérité) pour faire bonne impression: ce sont ses *airs*. Il ne s'agit donc pas d'une psychologie expressive, mais d'une psychologie imaginaire (au sens psychanalytique): je dois signifier ce que je veux être *pour l'autre*.¹²

Par opposition, le pathos renvoie aux

affects de celui qui écoute (et non plus de l'orateur), tels du moins qu'il les imagine. (...) Toutes ces passions sont prises volontairement *dans leur banalité*: la colère, c'est ce que tout le monde pense de la colère, la passion n'est jamais que ce que l'on en dit: de l'intertextuel pur, de la «citation» (...). Les passions sont des morceaux de langage tout faits, que l'orateur doit simplement bien connaître; d'où l'idée d'une *grille des passions*, non comme une collection d'essences mais comme un assemblage d'opinions.¹³

La malédiction pédante qui frappe le pathos dès son apparition dans la langue française, va le poursuivre tout au long du siècle, et revenir comme un leitmotiv dans la plupart des définitions. On peut le vérifier dans le dictionnaire de Richelet, en 1719 (1ère édition, 1680) :

Pathos : Ce mot qui est grec signifie passion, et ne s'emploie que pour marquer les mouvements que l'orateur excite. (Il y a bien du pathos dans ses discours. (dictionnaire de l'Académie). On voit partout chez vous lithos [*sic*] et le pathos. (Molière).

La définition donnée dans la quatrième édition du dictionnaire de l'Académie, en 1762 n'est guère différente¹⁴ :

Pathos : s. m. Mot grec, qui signifie passion, et qui ne s'emploie que pour signifier les mouvements que l'orateur excite dans les auditeurs. Il ne se dit guère qu'en conversation. Il y a bien du pathos dans ses discours. Il entend bien le pathos.

¹² Roland Barthes, *op. cit.*, p. 946.

¹³ *Ibid.*, p. 947.

¹⁴ 1ère édition, 1694; 2ème édit., 1718; 3ème édit., 1740, 5ème édit., 1798.

Le dictionnaire de Trévoux, en 1771 (1ère édition, 1704), donne la même définition que le dictionnaire Furetière en 1702, ce qui dit assez la stagnation sémantique de cette notion:

Pathos : ce mot est grec et signifie passion. Il ne s'emploie que pour signifier les mouvements que l'orateur excite dans les auditeurs, et n'est en usage que dans la conversation et dans le comique. Il y a bien du pathos dans ses discours (dictionnaire de l'Académie). On voit partout chez vous l'ithos et le pathos (Molière).

Seuls l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* de Diderot et d'Alembert¹⁵ et le *Dictionnaire critique de la langue française* de Jean-François Féraud¹⁶ proposent des définitions originales par rapport aux connotations péjoratives des autres lexicographes, prouvant ainsi que ce mort-né de la littérature française a entamé sa carrière de mort vivant, et qu'il hante aussi bien la réflexion esthétique, que la production littéraire, qu'elle soit romanesque ou théâtrale.

La définition de l'*Encyclopédie* atténue la portée péjorative du terme, en le rapprochant, par filiation, d'une notion plus neutre et plus respectable: le pathétique. Elle inscrit également le pathos dans une stratégie rhétorique clairement assumée et efficace. Elle dégonfle enfin la baudruche boursouflée du pathos disqualifié par Molière, pour la regonfler dignement par des termes mélioratifs, qui sont autant de valeurs esthétiques pour les Lumières, la force et l'énergie¹⁷ :

Pathos, mot purement grec, qui signifie les mouvements ou les passions que l'orateur excite ou se propose d'exciter dans l'âme de ses auditeurs. De là vient le mot pathétique. On dit que le pathos règne dans un discours quand il renferme plusieurs de ces tours véhéments qui échauffent et qui entraînent l'auditeur comme malgré lui. On emploie aussi quelquefois ce mot au lieu de force ou énergie.

¹⁵ éd. de Paris, 35 volumes in-folio, t. 1-17 (1751-1765); planches, t. 18-29 (1772-1777); 4 vol. de supplément, 1776-1777; 2 vol. de tables, 1780

¹⁶Marseille, 1787-1788, 3 vol. in-quarto, Max Niemayer Verlag, Tübingen, 1994

¹⁷ Voir Michel Delon, *L'idée d'énergie au tournant des Lumières (1770-1820)*, collection "Littérature modernes", P.U.F., 1988

L'originalité de la définition de Féraud, qui associe dans un seul article "Pathétique, adjectif. Pathétiquement, adverbe. Pathôs, substantif masculin", mettant sous le même chapeau la face ridicule et la face sérieuse d'une notion bifrons, réside dans la précision phonétique qu'elle apporte sur la prononciation ("pathôs")¹⁸, et dans la diversité nouvelle des exemples en contexte, qui tendent à libérer la notion du carcan dans lequel Molière l'avait apparemment enfermée.

Toutefois l'italique semble s'imposer, comme si aucun auteur ne pouvait reprendre totalement le terme à son compte. Cette typographie particulière est souvent, comme on sait, une marque visuelle de l'ironie, quand il s'agit de reprendre un discours venu d'ailleurs, sans l'assimiler entièrement à son propre discours, sans vouloir en assumer les connotations péjoratives. Le pathos ne serait bon à prendre qu'à distance, avec les pincettes de l'italique, et entretiendrait donc une relation toute dialectique avec l'ironie, comme si l'emphase pédante de l'un pouvait se dissoudre dans l'autre, qui seule le rendrait acceptable :

Pathôs est un mot grec qui signifie passion. On ne le dit en français que des grands mouvements de l'éloquence. Il y a bien *du pathôs* dans ce discours (dictionnaire de l'Académie). On ne le dit guère aujourd'hui qu'en se moquant. Molière a dit depuis longtemps sur ce ton moqueur : On voit partout chez vous l'ithos et le *pathos*.

Madame de Genlis met ce mot dans la bouche d'un petit-maître; et elle le met en italique. "Tout ce *pathôs* n'est fait, ni pour me choquer, ni pour me convertir". Quelques uns appellent *pathôs*, un petit discours vif et animé, qui n'a pas l'appareil des sermons ordinaires : faire *un* petit *pathôs*. Cette expression n'est pas du bel usage.

Pour Madame de Genlis, la sensibilité qui envahit la scène littéraire n'est que de la sensiblerie, qui fait de tous les amants des "énergumènes" et des amantes des "pythonisses sur le trépied" où elles "prophétisent avec "une énergie qui tient de la fureur"¹⁹. A cette situation correspond un style affecté et corrompu :

¹⁸ *Le Nouveau Petit Robert* (1993) admet les deux prononciations possibles, sans trancher entre le [o] fermé et le [ɔ] ouvert.

¹⁹ *Souvenirs de Félicie*, Paris, 1804, p. 121, repris dans les *Mémoires inédits de Mme la comtesse de Genlis sur le XVIIIe siècle et la Révolution française depuis 1756 jusqu'à nos jours*. Paris, 1825, IX, p.91.

Il s'est établi parmi les littérateurs une prétention à la force, à la grandeur, à la chaleur... Chaque écrivain veut brûler le papier, et le lecteur reste froid et dit en bâillant : Il y a de l'énergie dans ce morceau, l'auteur a du génie. Car dans les idées reçues maintenant, point de génie sans une force prodigieuse et sans un feu dévorant; enfin un athlète en fureur, voilà l'homme de génie.²⁰

Quand dans ses romans elle prête à ses personnages le jargon philosophique et sensible, Madame de Genlis signale par l'italique les termes et les expressions qui sont devenus des slogans, des tournures à la mode.

Il semble toutefois essentiel de distinguer entre le pathos et le pathétique qui ne recouvrent sans doute pas au XVIII^e siècle les mêmes dénnotations, ni surtout les mêmes connotations. Le recours au *Dictionnaire historique* d'Alain Rey, et au *Grand Larousse* est ici d'un grand secours, en particulier parce ces deux ouvrages de référence s'accordent sur la date de la première occurrence du mot "pathétique" dans la littérature française :

Pathétique, adjectif (bas latin *patheticus*, *pathétique*, grec *pathétikos*, sensible, propre à émouvoir, de *paskhein*, être affecté de telle ou telle façon; fin du XVI^e siècle, au sens 1 [pour une œuvre littéraire, 1660, Corneille], sens 2 1690 Furetière; [...]

1° Qui est susceptible d'émouvoir fortement, d'exciter les sentiments graves et nobles, les émotions vives. //Spécialem. Se dit d'une œuvre littéraire qui, par le caractère des situations, l'intensité des sentiments, touche fortement le lecteur ou l'auditeur. 2° Se dit aussi des personnages. [...] Synonymes : bouleversant, déchirant, émouvant, poignant, saisissant, touchant, dramatique, tragique.²¹

Pathétique, adjectif et nom masculin est emprunté (1584) au latin tardif *patheticus*, lui-même emprunté au grec *pathetikos* de même sens, dérivé de *pathos* (>patho-).

Employé pour "qui émeut fortement", pathétique est spécialement employé dans le domaine artistique (1660, Corneille, en littérature) et, avec une valeur psychophysiologique, en anatomie [...]. Il est substantivé avec la valeur d'un neutre (1674, Boileau), spécialement dans le domaine esthétique (littérature, arts). Au XVIII^e siècle, après Marmontel, on distingue le pathétique direct qui consiste à manifester

²⁰ Cité par Michel Delon dans *L'idée d'énergie au tournant des Lumières*, p. 149.

²¹ *Grand Larousse*, 1976.

ou à représenter l'émotion même que l'on veut susciter, et le pathétique réfléchi par lequel l'orateur ou le dramaturge provoque une émotion chez son public sans se servir lui-même des signes de cette émotion (ce dernier étant estimé supérieur au premier par Marmontel). La tragédie et le drame au XVIII^e siècle ont usé et abusé de ces deux moyens, manifestant leur difficulté à atteindre un pathétique qui ne soit pas mélodramatique. En musique (1703) le nom désigne un genre qui tend à peindre les grandes passions, en particulier la douleur et la tristesse.[...] Récemment, l'adjectif a pris dans l'usage parlé la valeur de "piteux, dérisoire, lamentable", usage parallèle à celui de "dramatique".

>Il a produit Pathétiquement adverbe (1611), Pathétisme nom masculin (1740) et Pathétiser verbe transitif (1951) "rendre pathétique, exprimer qqch. de manière *pathétique*", ces deux derniers dérivés étant rares.²²

Le premier emploi du mot "pathétique" dans la langue française se trouve sous la plume de Corneille, dans l'*Examen d'Horace*, en 1660, c'est-à-dire douze ans avant *Les Femmes savantes* et la première occurrence de "pathos" chez Molière, si l'on en croit les lexicologues modernes. Revenant vingt ans après la rédaction d'*Horace* sur cette tragédie, Corneille constate:

Il passe pour constant que le second acte est un des plus pathétiques qui soient sur la scène et le troisième un des plus artificieux.²³

Le terme apparaît donc dans un contexte sérieux, qui n'a rien à voir avec la bouffonnerie de la scène moliéresque, et surtout dans une analyse critique ("Examen") et esthétique sur une pièce de théâtre, comme si le pathétique et le dramatique avaient partie liée dès l'origine, en Français tout du moins, puisque le sens de "pathétique" en grec ou en latin n'est pas spécifiquement théâtral.

Le *Dictionnaire Grec-Français* d'Anatole Bailly ne fait pas mention du théâtre dans la définition qu'il propose pour *παθητικός, η, ον*:

I pass. 1 accessible aux impressions extérieures, capable de sentir, sensible // 2 qui subit les impressions, d'une façon passive // 3 t. de gr. **passif** // **II act.** émouvant, propre à émouvoir, *pathétique*.²⁴

Si l'on cherche dans la même famille lexicale un mot qui peut renvoyer au théâtre, c'est sous *παθος* qu'il faut chercher, à la fin de l'article, quand le *pathos* qui

²² *Dictionnaire historique de la langue française*.

²³ Corneille, *Œuvres complètes*, collection "l'Intégrale", éd. du Seuil, 1963, p. 249.

²⁴ Anatole Bailly, *Dictionnaire Grec-Français*, 1^{ère} édition 1894, 26^{ème} édition, 1963

désigne absolument "ce qu'on éprouve par opposition à ce qu'on fait" (δραγμα, πραξις, εργον), puis "l'état de l'âme agitée par des circonstances extérieures", se spécialise comme "terme de philosophie ou de logique ou de science" et signifie "le pathétique ou sujet émouvant d'une tragédie". C'est alors un "terme de rhétorique", et Bailly renvoie à la *Rhétorique* d'Aristote (3, 17, 2). Le pathétique serait alors un sens spécialisé du pathos.

Le *Dictionnaire Latin-Français* de Félix Gaffiot s'avère inutile dans ce débat puisqu'il traduit *patheticus, a, um* par "pathétique", sans préciser le rapport de cet adjectif avec le neutre *pathos* emprunté au grec, et qui désigne "la passion, l'impression vive, l'émotion". Le caractère rhétorique de la notion apparaît cependant dans la définition de *pathopœia, æ* qui désigne "l'excitation des passions" et dont Gaffiot précise qu'il s'agit d'une figure de rhétorique.

Le pathos et le pathétique ne s'inscrivent pas dans les mêmes champs dénotatifs et connotatifs. Le pathétique est un terme de critique et d'esthétique, qui va devenir au cours de son évolution un synonyme de "dramatique", qui dans l'usage parlé contemporain ne fait plus du tout référence au théâtre, mais signifie "piteux, dérisoire, lamentable". Le pathos, défini originellement dans la *Rhétorique* d'Aristote, devient une autre façon de désigner l'emphase et la grandiloquence. Pour parler d'un pathétique très fort, sans le discréditer en l'appelant pathos, le XVIII^e siècle invente le terme "pathétisme" (1740)²⁵, qui retient l'excès du pathétique et de ses causes, sans l'outrance du pathos, de ses procédés et de ses manifestations.

Fort de ce repérage lexical dans les dictionnaires du XVIII^e siècle, qui ont laissé, comme on l'a vu, d'irréparables séquelles même dans les définitions des dictionnaires modernes, on comprend mieux la disproportion, mise en évidence par le logiciel

²⁵ *Grand Larousse* (1976) **Pathétisme** (de *pathétique*, 1740 Brunot au sens 2; sens 1, 1842, Acad.)

1° Caractère de ce qui est pathétique

2° Art d'émouvoir fortement (rare)

Frantext, entre les nombreux emplois de "pathétique(s)" et les cinq occurrences de "pathos" sauvées de haute lutte du naufrage moliéresque.

La palme revient à Madame de Staël et à Rousseau, ex æquo avec deux occurrences, coiffant sur le poteau le poète André Chénier. Il emploie le terme dans un contexte ironique, pour ne pas dire polémique:

(I) Que ne puis-je ouïr Barère à la tribune, gros de pathos et de douleurs
!²⁶

Les deux occurrences relevées chez Rousseau proviennent de *Rousseau juge de Jean-Jacques* (1776):

(II) Je conviens pourtant qu'à travers tout ce pathos, qui selon moi ne dit pas grand chose, vous ouvrez de nouvelles vues qui pourraient avoir leur usage, communiquées à nos Messieurs.²⁷

(III) Mais quand ils n'ont plus trouvé la facilité de s'introduire avec ce pathos, ils ont bientôt repris leur allure naturelle et substitué pour forcer sa porte la férocité des tigres à la flexibilité des serpents.²⁸

Les deux autres occurrences du corpus Frantext se trouve dans la correspondance de Madame de Staël:

(IV) On y a trouvé du pathos.²⁹

(V) Et dans ce pathos à Mmes Jacobi et Starhemberg, si calculé pour avoir un refus, vous avez oublié qu'il était une action dont vous deviez rougir, c'est le désespoir d'une femme qui depuis cinq ans, comme depuis quatre mois, vous a caché mille peines que l'espoir de vous revoir changeait en plaisir.³⁰

²⁶ *Iambes*, 1794, p. 263 (Hymne).

²⁷ *Rousseau juge de Jean-Jacques*, 1776, Premier Dialogue, *Œuvres complètes*, t. I, *Confessions et autres textes autobiographiques*, Gallimard, La Pléiade, p. 692

²⁸ *Ibid.*, Deuxième Dialogue, p. 907

²⁹ Germaine de Staël, *Lettres de jeunesse*, 1789, p. 63 (1786, tome 1)

³⁰ Germaine de Staël, *Lettres inédites à L. de Narbonne*, 1794, p. 168 (1793, tome 2)

Il n'est pas sans intérêt de savoir que Madame de Genlis, dans le portrait-charge qu'elle fait de la "femme-philosophe", stigmatise le laisser-aller des passions qui semble déteindre sur le style :

Le style de nos jours est devenu si énergique que ce mot affreux *féroce* est employé pour exprimer la violence d'un amour intéressant. Dans une des nouvelles de Madame de Staël, l'héroïne dit: Je m'examinais avec *une attention féroce*. Dans une autre nouvelle du même auteur, l'héroïne dit qu'elle commence à *devenir féroce*.³¹

Ces cinq occurrences se trouvent donc rassemblées dans le dernier quart du siècle, chez des auteurs que l'histoire littéraire traditionnelle assimilait en son temps à des "Préromantiques". Chaque fois le terme est pris en mauvaise part, et apparaît dans un contexte péjoratif, puisqu'il désigne un reproche (I), une ignoble stratégie et un calcul sordide (III) et (V), une série d'arguments captieux (II), ou une insulte (I) qui, en même temps que le discours, vise la présence physique de l'orateur à la tribune, s'il est vrai que dans le pathos, le langage touche toujours au plus près du corps, et ne se désincarne jamais.

Les occurrences de "pathétique" sont très nombreuses dans la réflexion théorique et dans les ouvrages d'esthétique, alors que le mot apparaît très rarement dans les ouvrages de fiction. Les romans mettent en scène le pathétique, dans des structures narratives (récit, scène, tableau), mais ils ne le nomment que rarement.

L'étude lexicologique et le traitement des données statistiques révèlent que l'articulation entre le "pathos" et le "pathétique" ne va pas de soi. Le rapport entre les deux notions n'est ni celui de l'exacte synonymie, ni celui de la redondance pure et simple, dans un souci de variation lexicale. On pourrait conclure sur l'hypothèse suivante : le pathétique est peut-être ce qui, du pathos, reste lisible et acceptable. Le pathétique serait alors une forme atténuée du pathos, qui aurait perdu son excès caractéristique pour concentrer son effet émouvant. L'analyse statistique et lexicologique atteint ici sa limite. L'articulation problématique entre le pathos et le

³¹ *L'Epouse impertinente par air*, Paris, 1804, p.133

pathétique, doit également être examinée à la lumière de la réflexion esthétique du XVIII^e siècle, dans laquelle ces deux notions représentent un pôle fondamental.

Anne Coudreuse
Université de Poitiers